



Licenciement economique que dois je faire

Par **novasev**, le **04/12/2009** à **11:54**

Bonjour,
Je suis dans ma société depuis le 2 mars 2009 (j'ai quitté mon ancien job pour celui ci) et mon employeur souhaite me licencier. Il me propose un licenciement à la miable ou un licenciement economique. Je suis cadre mais avec peu d'ancieneté de plus je n'ai toujours pas signé de contrat de travail. Que dois je choisir pour que les 2 parties s'y retrouvent sans rentrer dans des procédures interminables?
Merci d'avance .